



Public concerné

Tous les éleveurs du département des Ardennes et départements limitrophes. Eleveurs ovins et bovins
Prérequis : Posséder un chien de troupeau. Age préconisé du chien : entre 6 mois à 2 ans. Si le chien ne rentre pas dans cette tranche d'âge, les éleveurs peuvent contacter la Responsable de stage pour évaluer la pertinence de la formation au regard de leur situation: Julia HOUVENAGHEL Conseillère en élevage ovins Tél : 03.24.33.71.27 / 06.25.01.05.62 julia.houvenaghel@ardennes.chambagri.fr



Durée

3 jour(s) / 21h



Lieux / dates

Du 08/01/2025 au 26/03/2025 >

Responsables de stage :

Julia HOUVENAGHEL

Contacts :

Flora ZWISLER

FORMATION

Eduquer son chien de troupeau : initiation



Prérequis

- Avoir un chien de troupeau
- Age préconisé du chien : entre 6 mois à 2 ans.



Objectifs

- Initiation au dressage de chien de troupeau.
- Maîtriser les règles de conduite d'un chien de troupeau.



Programme

- Donner les bons ordres pour un bon placement.
- Faire encercler le troupeau par son chien.
- Savoir donner des ordres de base et maîtriser la marche en laisse ou au pied.
- Maîtriser le placement de son chien vis-à-vis de son troupeau.
- Apprendre à travailler en liberté avec son chien.



Méthodes pédagogiques

- Echanges de pratiques
- Démonstration du formateur et exercices de mises en situations

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

